



GROUPE SCOLAIRE LA SOURCE

PRESCOLAIRE – PRIMAIRE – SECONDAIRE

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU PRIMAIRE — Année Scolaire 2026-2027

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Inscriptions / Réinscriptions : Pour une meilleure organisation de l'année scolaire 2026-2027, les Pré-Inscriptions se feront du 01 Juin 2026 au 30 Juin 2026, Les parents qui souhaitent retirer leur enfant doivent le signaler avant le 15 Juin 2026

L'Inscription doit être faite obligatoirement par l'un des parents ou tuteur légal, L'Inscription des élèves devient effective après le règlement intégral des frais d'Inscription, Toute scolarité entamée est due intégralement et **aucune somme encaissée ne sera remboursée.**

Les versements en espèces se font sur les comptes bancaires du GROUPE SCOLAIRE LA SOURCE dans toutes les agences **SIB, ECOBANK** et **NSIA** du territoire national. Merci d'ajouter les frais de timbre au montant du dépôt en espèce,

■ Pour les versements en espèces

*SIB: CI 007 01040 900007236740 37

*ECOBANK: CI059 01031
122333750001 01

*NSIA: CI042 01239 039360000356 94

■ Pour les virements

*SIB : IBAN: CI93 CI00 7010 4090 0007 2367 437 CODE BIC : SIVBCIABXXX

*ECOBANK : IBAN : CI93 CI05 9010 3112 2333 7500 0101 CODE SWIFT :
ECOCCIAB

*NSIA : IBAN : CI93 CI04 2012 3903 9360 0003 5694

Les règlements par chèque sont à faire au nom du **GROUPE SCOLAIRE LA SOURCE**. Possibilité de payer au secrétariat du GROUPE SCOLAIRE LA SOURCE par CARTE BANCAIRE VISA et MOBILE MONEY (**Orange Money, Mtn Money...**) prévoir les frais de transaction merci,

FRAIS D'INSCRIPTION ET ÉCHÉANCIER DE SCOLARITÉ

	Inscription (avant le 30 Juin 2026)	30 Sept.	30 Oct.	30 Nov.	30 Déc.	30 Janv.	TOTAL
GARDERIE	150.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	300.000
MPS – MMS – MGS	160.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	330.000
CP1 - CP2 CE1 - CE2	180.000	34.000	34.000	34.000	34.000	34.000	350.000
CM1-CM2	180.000	40.000	40.000	40.000	40.000	40.000	380.000

■ Le non-respect des délais de paiement entraînera le renvoi de l'élève sans condition.

LES TRANCHES D'AGES D'INSCRIPTION AU PRESCOLAIRE ET AU CP1

GARDERIE	MATERNELLE PETITE SECTION	MATERNELLE MOYENNE SECTION	MATERNELLE GRANDE SECTION	CP1
Né(e) en 2024	2 ans ½ - 3 ans	3 ans ½ - 4 ans	4 ans ½ - 5 ans	5 ans ½ - 6 ans

DOSSIER A FOURNIR**DOSSIER À FOURNIR POUR LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE AU CP1**

- 1 Extrait d'acte de naissance (original)
- 5 photos d'identité récentes
- 1 certificat de vaccination à jour

DOSSIER À FOURNIR POUR LES ÉLÈVES DU CP2 AU CM2

- 1 Extrait d'acte de naissance (original) de moins d'un (1) an
- 1 Certificat de vaccination à jour
- 1 Certificat de scolarité plus Carnet de notes
- 1 Fiche scolaire
- 1 Carte consulaire pour les non-ivoiriens (photocopie)
- 5 Photos d'identité récentes

DOSSIER À REMPLIR

- La fiche de renseignement
- La fiche médicale
- La fiche d'engagement financier
- La Fiche d'approbation du règlement intérieur
- La fiche de transport si nécessaire
- La fiche de cantine si nécessaire
- L'inscription ou la réinscription ne pourra être traitée que sur présentation des dossiers complets

TRANSPORT

KOUMASSI	KOUMASSI	MARCORY – BIETRY – ZONE 4	PORT BOUET
2 Voyages	4 Voyages	2 Voyages	2 Voyages
Montant : 240.000	Montant : 290.000	Montant : 310.000	Montant : 340.000
Inscription : 100.000	Inscription : 100.000	Inscription : 100.000	Inscription : 100.000
30 Sept : 28.000	30 Sept : 38.000	30 Sept : 42.000	30 Sept : 48.000
30 Oct : 28.000	30 Oct : 38.000	30 Oct : 42.000	30 Oct : 48.000
30 Nov : 28.000	30 Nov : 38.000	30 Nov : 42.000	30 Nov : 48.000
30 Déc : 28.000	30 Déc : 38.000	30 Déc : 42.000	30 Déc : 48.000
30 Janv : 28.000	30 Janv : 38.000	30 Janv : 42.000	30 Janv : 48.000

CANTINE

Montant total à payer : 240.000 FCFA	
Montant à verser à l'inscription : 100.000 FCFA	
30 Septembre 2026 :	28 000
30 Octobre 2026 :	28 000
30 Novembre 2026 :	28 000
30 Décembre 2026 :	28 000
30 Janvier 2027 :	28 000

L'inscription au transport ou à la cantine doit être réglée avant le 1^{er} Sept. 2026. Les tarifs pourraient être révisés en cas de hausse du carburant.